



Guide Pratique

Année Scolaire 2024 - 2025

Collège

HORAIRES DES COURS EN COLLEGE

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI : 8h à 11h40 et de 14h à 16h45
MERCREDI : 8h à 11h40

Coordonnées

42 avenue Jacques Loëb
64100 BAYONNE - 05.59.63.29.29

Site : www.largente.eu
secretariat@largente.eu
comptabilite@largente.eu

Contacts

M. MAYTE – Chef d’Etablissement

Mme LARRANDABURU – Adjointe de direction
Mme NOGUES - Conseillère Principale d’Education
Mme MEYNADIER - Secrétaire
Mme THEUIL - Attachée de gestion
Mme ESTEINOU – Comptable

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

Cette contribution sert à couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'Etablissement dans les domaines de l'animation pastorale et éducative. Elle permet également l'entretien du foncier et l'acquisition de certains matériels d'équipements scolaires.

Nous souhaitons rendre la scolarisation dans notre établissement accessible au plus grand nombre aussi nous proposons 3 tarifs déterminés d'après les revenus des familles.

TARIFS	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Revenu fiscal divisé nombre de parts	Entre 0€ et 9 999€	Entre 10 000€ et 17 999€	Supérieur à 18 000€
COLLEGE	400 €	560 €	730 €
LYCEE GENERAL & TECHNIQUE	405 €	580 €	750 €

Exemple de calcul :

- Famille avec les 2 parents et avec 2 enfants et 35000€ annuel de revenu fiscal :
 - $35000 / 3 \text{ parts} = 11.667 \text{ €}$
 - Le tarif 2 s'applique

Les familles doivent fournir à la rentrée scolaire leur dernier avis d'imposition (date limite le 15 septembre) faute de quoi, le tarif 3 est appliqué.

RESTAURATION AU SELF

En Collège

DEMI - PENSION	Repas occasionnels
850 € pour l'année 4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi	6.90 €

LIVRES

Ils sont prêtés par l'établissement

BOURSES 2024-2025

En Collège

Vous serez informés dans le courant du mois de septembre des démarches à effectuer.

ETUDE DU SOIR

Tarif forfaitaire à l'année

250 € pour l'année

- Inscription à l'étude du soir en début d'année scolaire ou en cours d'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
- Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h. Possibilité de sortie à 18h et 18h30
- Pas d'étude du soir le vendredi.
- Pas d'étude du soir la veille de vacances ou de pont.

APEL

Toutes les familles sont invitées à adhérer à l'Association des Parents d'Elèves.
Des informations vous seront transmises en juin.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les résidents du secteur Bayonne-Anglet-Biarritz, de Tarnos, Ondres, St Martin de Seignanx et des communes du Pays Basque :

inscription sur le site : <https://www.txiktxak.fr>

Pour les résidents des autres communes des Landes

inscription sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>